APPEL À CANDIDATURES – MEMBRE DE LA C.N.S.C.G.

LA FEDERATION FRANÇAISE DE HOCKEY SUR GLACE, RECHERCHE DES BENEVOLES POUR COMPLETER LA COMMISSION NATIONALE DE SUIVI ET DE CONTROLE DE GESTION (C.N.S.C.G.) POUR LA NOUVELLE OLYMPIADE 2014-2018.
LES MEMBRES DE CETTE COMMISSION SONT NOMMES PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA FEDERATION ET NE DOIVENT PAS APPARTENIR AU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.H.G. OU AU COMITE DIRECTEUR D'UN GROUPEMENT SPORTIF EVOLUANT AU SEIN DE LA LIGUE MAGNUS, DIVISION 1 OU DIVISION 2.

PREROGATIVES DE LA COMMISSION

Cette commission est chargée d'assurer le suivi et contrôler la gestion et la situation financière et juridique des groupements sportifs de hockey sur glace affiliés à la F.F.H.G. évoluant au sein des divisions précitées et des centres de formations agréés.

Elle met également en place les outils de mesure de la santé économique et sportive des championnats nationaux de hockey sur glace.

La commission est également compétente pour prendre toute décision relative à une mesure ou à une sanction applicable aux groupements sportifs soumis à son contrôle.

ACTE DE CANDIDATURE

Toute personne intéressée pour intégrer la C.N.S.C.G. devra adresser un e-mail à Emilie CHENEVIER (e.chenevier@ffhg.eu) pour le **13 juin 2014** au plus tard en précisant :

- Nom et prénom
- Fonction présente et/ou passée
- Lien éventuel avec le hockey sur glace (club, organe déconcentré, etc.)
- Expérience dans le sport en général et dans les finances
- Compétences et formation
- Motivations